

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale
de l'Association Parole DELIEE
du vendredi 10 octobre 2025**

**L'Assemblée générale s'est réunie à son siège, le Théâtre du champ de Bataille, 10 rue du
Champ de Bataille à Angers.**

14 adhérents étaient présents : Marie-Pascale Berthy, Catherine Ferchaud, Rémi Paris, Valérie François, Marie-Pierre de la Bretèque, Eric Péan, Lydia Carmona, Cathie Foucaud, Xavier Mandon, Béatrice Bonnant, Catherine Dolbeault, Luc Feunteun, Catherine, Martine Garry, Jacqueline Manneville, Carole Mauprivez

Autres présents: Florent Goulette (directeur), Marie-Laure Pilard (agent d'accueil et de secrétariat), Léane Legentil et Angèle Royné (volontaires en service civique)

13 adhérents ont donné un pouvoir : Géraldine Bouvry, Monique Cordin, Wendy Bacon, Gérard Buffeteau, Didier Arnaud, Caroline Janicot, Nathalie Benardeau, Geneviève Descamps, Amandine Bernier, Paul Manneville, Jacqueline Manneville, Dominique Vaillé, Marie Mainguy

1. Le rapport moral et le rapport d'activité ont été adoptés à l'unanimité.
2. Le rapport financier pour l'année 2024 a été adopté à l'unanimité.
3. Election au Conseil d'Administration :

Les personnes présentes à cette Assemblée Générale remercient pour leur implication les anciens membres du Conseil d'Administration qui ne se représentent pas cette année : Geneviève Descamps et Xavier Mandon qui ont assuré la présidence dans le passé, Nathalie de Chardon et Lydia Carmona qui ont assuré le rôle de secrétaire.

Les candidats suivants ont été élus à l'unanimité au Conseil d'Administration :

- Marie-Pascale Berthy
- Béatrice Bonnant
- Géraldine Bouvry
- Marie-Pierre de la Bretèque
- Catherine Ferchaud
- Luc Feunteun
- Cathie Foucaud
- Valérie François
- Rémy Paris
- Éric Péan

4- Election du Bureau :

Le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni juste après l'élection et a désigné en son sein les personnes suivantes pour constituer le **bureau de l'Association** :

- Co-Président.e.s : Catherine Ferchaud et Eric Péan
- Secrétaire : Rémi Paris
- Trésorière : Valérie François.



**Association PAROLE D.É.L.I.É.E. / Théâtre du
Champ de Bataille
RAPPORT MORAL 2024-2025
Assemblée Générale du 10 octobre 2025**

Dur dur pour la culture !

C'est une évidence, Le contexte budgétaire et politique n'est guère favorable à la culture que nous défendons : une culture vivante, qui interroge le monde et bouscule souvent. Quand certain.es politiques conseillent aux artistes de se remettre en question, ils n'ont visiblement pas conscience à qui ils s'adressent, car c'est dans l'ADN de la création artistique de tout remettre en question sans cesse, et d'abord les créateurs eux-mêmes !

Remettre en question les financements systématiques, pourquoi pas ? Tous les secteurs qui reçoivent des subventions devraient ainsi être interrogés sur l'usage de l'argent public ; mais arrêter les subventions pour que le secteur culturel se réinvente est une hypocrisie ; ce qu'on veut au final, c'est peut-être plus mettre la culture sous la coupe des riches mécènes qui choisiront l'orientation philosophique, sinon politique, des créations proposées.

Donc, financièrement, comme tout le secteur du spectacle vivant, nous sommes mis en difficulté. Nous avons organisé une assemblée générale extraordinaire le 30 avril dernier pour augmenter certaines ressources propres, en mettant à contribution nos adhérents, après avoir augmenté le prix des places l'année précédente. Nous demandons aux financeurs publics qui continuent à nous soutenir de réévaluer de leur côté leur participation, qui, si elle reste très importante, n'a pas varié depuis plusieurs années, alors que les charges n'ont pas cessé d'augmenter pour autant.

Mais on n'arrête pas la création culturelle !

Le Champ de Bataille reste un lieu important (et même unique à Angers par son caractère associatif) pour la création et la diffusion des spectacles créés par les compagnies de la Région ; et ces compagnies mettent toujours la même ardeur à inventer, créer de nouvelles formes. Pour elles, nous ne devons pas céder à la morosité, et continuer avec la même ardeur notre accompagnement.

De même pour nos publics, nos adhérents... La morosité ne doit pas être de mise, c'est par le plaisir d'assister et de contribuer à la diffusion de toute cette créativité que nous la combattons !

Nous rédigerons cette année un nouveau plan d'action pour 2026/2029, sachons y intégrer les nouveaux défis qui se présentent, sans perdre notre objectif et nos valeurs.

Le weekend « May Day » des 30 et 31 mai 2026 sera aussi l'occasion de montrer le plaisir de partager cette effervescence créative que nous défendons et revendiquons !

Association PAROLE D.É.L.I.É.E. / Théâtre du Champ de Bataille

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024-2025 Assemblée Générale du 10 octobre 2025

Vie associative

Depuis la dernière Assemblée générale du 11 octobre 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois, et le Bureau 10 fois.

Une Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu le 30 avril 2025 pour décider une augmentation des cotisations, la création d'une adhésion de soutien, et de tarifs solidaires pour les spectacles.

Deux rencontres ont eu lieu avec l'adjoint à la culture de la mairie d'Angers.

Un échange entre les intervenants des ateliers et stage, le bureau et le directeur a eu lieu en juin 2025.

L'association compte 232 adhérents en 2025, dont 29 bénévoles impliqués dans le fonctionnement de l'association et du théâtre.

Les bénévoles ont assuré les permanences aux spectacles et ont tenu le bar à l'issue des représentations.

Une formation des bénévoles (rôle, sécurité) a été organisée le 24 septembre.

Un groupe réunissant adhérents, membres de troupes locales et les volontaires en service civique a organisé le weekend festif « Rions ! un peu » qui a eu lieu les 17 et 18 mai 2025.

Les bénévoles ont aussi participé à la promotion des activités du TCB par la distribution des programmes.

Les Commissions ouvertes à tous les bénévoles ont continué à fonctionner :

- Commission Expositions : choix des artistes exposant dans l'espace-bar, définition du calendrier des expositions, document précisant les conditions d'accueil des expositions
- Commission Cinéma : a organisé une séance de ciné court avec l'association Court et 49, 3 séances de ciné-familles, qui ont rencontré un succès grandissant. Elle fonctionne aussi grâce à l'implication des volontaires en service civique.
- Commission Lieu de Vie : Aménagement Extérieur (plantations, peinture du portail, nettoyage)
- Commission Charte Graphique : rencontres avec IA graphiste pour déterminer avec lui le design de la plaquette et de l'affiche.
- Commission « VHSS » (prévention des violences et harcèlement sexuels et sexistes): grâce à l'aide des volontaires, cette commission a proposé un protocole de Prévention qui a été adopté par le CA du 17 septembre 2025.

Le conseil d'administration tient à remercier les bénévoles, les volontaires en service civique et les salariés.es pour leur implication dans la vie du théâtre et de l'Association.

Soutien à la création

Accueils de compagnies en résidences avec apport en production :

- Compagnie I / *Occident*
- Compagnie Les Aporistes / *Scarlett et Novak*
- Compagnie L'Origine des autres / *Mais qu'est-ce qu'ils font là ?*
- Compagnie Tiksi / *Magic Fish Circus*

Accueils de compagnies en résidences sans apport en production :

- Compagnie Yolanda / *Hand I Hand*
- Association Anora (Kwal) / *Les contes du cottage*
- Compagnie du Trépied / *De corps et de cordes*
- Compagnie Le Cœur Gros / *Contes de feu*
- Lénaïg Jan / *Carthage, encore*
- Compagnie L'air de rien / *Alter*
- Compagnie Bruit sourd / *Origines de l'attachement*
- Compagnie Figura Théâtre / *Méta*
- Compagnie L'Entaille / *Assigné/e/s*
- Compagnie La Turbulente / *ADN*

Avec la suppression de l'aide régionale en décembre 2024, aucune compagnie ne bénéficiera d'apport en production en 2025-2026, fait inédit depuis 2007.

Soutien à la diffusion

- 20 compagnies professionnelles (13 spectacles tout public et 7 spectacles jeune public)
- 97 représentations de spectacles professionnels (45 tout public et 52 scolaires)
- 4 compagnies et 7 ateliers accueillis dans le cadre de la saison des amateurs en mai et en juin
- 133 représentations en tout sur la saison (avec les autres accueils)
- 52 représentations scolaires, 4426 spectateurs, taux de fréquentation de 98.77% (84.73% en 2023-2024)
- cinéma : 7 séances, 418 spectateurs, taux de fréquentation de 66.35%

| Type de spectacles | Nombre de spectateurs 2024-2025 | Nombre de spectateurs 2023-2024 | Taux de fréquentation 2024-2025 | Taux de fréquentation 2023-2024 |
|----------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Tout public | 3168 | 3074 | 78.22% | 69.84% |
| Jeune public | 4498 | 4386 | 96.11% | 99.60% |
| TOTAL PROS | 7666 | 7460 | 87.81% | 84,73% |
| Amateurs / autres accueils | 2373 | 2758 | 63.40% | 61.29% |
| TOTAL | 10039 | 10218 | | |

Projets de médiation

- Projet *Radio de la Méduse* (action de médiation et de découverte de la fiction radiophonique de décembre 2024 à février 2025) : ateliers avec un groupe d'amateurs adultes, un groupe d'amateurs adolescents et un groupe de bénéficiaire de l'Abris de la Providence, création d'une exposition sonore avec un groupe d'amateurs, création d'une déambulation sonore aux quatre coins du TCB en collaboration avec la compagnie Le cœur gros, événement avec restitution et spectacles le 22 février 2025.
- Parcours d'éducation artistique et culturelle avec deux classes de l'école Raspail et une classe de l'école René Gasnier : ateliers de pratiques, sorties au spectacles, rencontres avec des professionnels, représentations au TCB.
- Événement Rions un peu les 17 et 18 mai 2025 : événement festif et militant (ateliers, spectacles, kermesse...).
- Atelier de pratique avec la Maison Relais Farman coordonnés par la compagnie La Turbulente en amont du spectacle *ADN*.

Partenariats

- **Avec d'autres salles de spectacles de la Région Pays de la Loire** : Le TCB développe des partenariats avec d'autres structures culturelles régionales pour favoriser la création de spectacles : le Quai-CDN (Angers), Bain Public (Saint-Nazaire), TU-Nantes, Théâtre de Chaoué (Allonnes). Ces coopérations se traduisent par des coproductions et des accueils en résidences, des accompagnements à la production et à la diffusion. En 2025, le TCB rejoint la coopération Itinéraires d'artistes avec 5 autres lieux de création des Pays de la Loire, de Bretagne et de Normandie.
- **Avec le Conservatoire** : Les élèves ont inauguré la saison par des lectures en septembre 2024. Le TCB a accueilli les élèves du 16 au 21 juin 2025 pour des répétitions et le déroulement des examens de fin d'année.
- **Autres accueils** : festival de théâtre étudiants Les trois coups le 9 avril 2025, restitution d'un projet théâtre du lycée Jean Moulin le 28 mars 2025, cours de technique lumière avec les étudiants de la licence 2 Arts du Spectacle du l'UCO le 9 mai 2025, atelier de pratique théâtre et radio avec un groupe d'adolescents de la maison de quartier de l'Archipel le 14 avril 2025, participation au festival Enjeu le 5 mars 2025.

Pratique amateur

- Les trois ateliers théâtre adultes ont été suivis par 40 personnes. Les représentations de fin d'année ont eu lieu du 11 au 15 juin 2025.
- Les deux ateliers théâtre enfants ont été suivis par 26 personnes. Les représentations de fin d'année ont eu lieu du 3 au 6 juin 2025.
- Les deux ateliers théâtre adolescents a été suivi par 23 personnes. Les représentations de fin d'année ont eu lieu du 3 au 6 juin 2025.
- Le stage de lecture à haute voix dirigé par Jean-Baptiste Breton de la compagnie été suivi par 12 personnes.
- Les deux stages d'improvisation théâtrale dirigé par Arnaud Nedelec et Elise Verchère ont été suivis par 27 personnes.
- Le stage d'écriture créative dirigé par Olivier Messenger et Fabio Longoni a été suivi par 6 personnes.

Expositions

5 expositions ont été organisées de septembre 2024 à juin 2025 : Françoise Rousseau, Hervé Roche, Marie-Hélène Blanchard, Maxime Arnault, exposition collective « L'art de rien ». Des vernissages ont été organisés pour chacune d'entre elles.

Cinéma

- soirée ciné-courts le 12 octobre 2024 en partenariat avec l'association Courts et 49 : 8 courts métrages régionaux diffusés en présence des équipes.
- 3 ciné-familles organisés les dimanches 24 novembre 2024, 23 janvier 2025 et 23 mars 2025 : journées à destination des familles autour de la projection de deux films (animations, gouter, surprises...).

**Association PAROLE D.É.L.I.É.E.
Théâtre du CHAMP DE BATAILLE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
10 octobre 2025**

RAPPORT FINANCIER 2024

Il convient de souligner que ce rapport ne porte pas sur la notion de saison 2024/2025 mais sur celle du dernier exercice annuel, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Quelques commentaires sur le compte de résultat :

Après un retour fragile à l'équilibre en 2023, l'année 2024 marque un déficit important de 14 711€.

Ce résultat s'explique par :

- Diminution des produits : baisse de subvention, notamment du Département de Maine-et-Loire (2000€), baisse des recettes de billetterie (moins de représentations scolaires, fréquentation en légère baisse, deux spectacles annulés).
- Diminution moins importante des charges : les achats sont en diminution, les charges de personnel augmentent (hausse du taux horaire des intermittents, hausse du nombre d'heures et du taux horaire de la chargée d'accueil et de billetterie). Les dotations aux amortissements augmentent de plus de 20% (investissements importants en 2024).

Quelques commentaires sur le bilan :

- Investissement : 19 806€ en 2024 (système son, écran, gradateurs), autofinancé à hauteur de 11 806€ (subvention d'investissement de 8 000€).
- Trésorerie : la trésorerie a été divisée par deux en 2024, passant de 53221€ en 2023 à 26 278€ en 2024. C'est le principal enjeu pour les années à venir.

La situation financière du TCB s'est donc dégradée en 2024. Les perspectives pour 2025 restent préoccupantes : suppression de l'aide de la Région Pays de la Loire, incertitudes concernant le Pass Culture. La Ville d'Angers nous a accordé une aide exceptionnelle de 5000€ fléchée sur la diffusion de deux spectacles.

Nous avons peu de marge de manœuvre pour redresser la situation dès 2025 car les dépenses sont engagées jusqu'à juin 2025 (logique de saison).

Les mesures suivantes ont été validées par le Bureau :

- Aucun investissement en 2025 (pas de besoin a priori)
- Baisse du nombre de résidences avec soutien technique (moins d'heure de techniciens)
- Baisse du nombre de compagnies hors Maine-et-Loire en résidence et en diffusion (moins de frais d'hébergement)
- Mise en place d'un système de location des espaces pour des événements extérieurs

Pour 2026, la Ville d'Angers reste ouverte à une augmentation de la subvention de fonctionnement mais cela reste très hypothétique. Quelle que soit l'efficacité des mesures prises, le TCB ne pourra pas retrouver l'équilibre financier en 2026 sans un soutien renforcé des institutions.